

Tarifs 2023 -2024	Somme mensuelle
<p align="center"><u>Les frais de scolarité</u></p> <p>Ils financent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remboursement des emprunts liés à l'immobilier. - Les cotisations départementales : charges de direction, fonctionnement des services de l'Enseignement catholique, solidarité. 	<p>40€</p> <p>somme appelée par mois/enfant/10 mois + 3 enfants : 36 €</p>
<p align="center"><u>Les frais de catéchèse et culture chrétienne</u></p>	<p>1,60€</p> <p>16€ appelés en une seule fois au mois de septembre, pour les enfants de CE et CM</p>

Le temps périscolaire

	Vous payez	Informations complémentaires.
La Restauration	2€/repas	La ville verse, pour les enfants challandais, une subvention destinée à couvrir la dépense réelle.
La garderie	<p>1.05€ / ¼d'heure</p> <p>Forfaits :</p> <p>1 enfant : 66 €* 2 enfants : 94 €* 3 enfants : 114 €* *pour 16 jours de classe</p>	<p>Inscription à la minute ou au forfait, sur demande des familles (voir règlement intérieur)</p> <p>Goûter offert en maternelle</p>

Les +

Restauration : pas de réservation préalable - facturation au réel

Garderie : facturation à la minute - récupérez vos enfants en toute sérénité !

Assurance : Pour chaque enfant, l'OGEC souscrit auprès de la Mutuelle St Christophe, une assurance scolaire et extra-scolaire "individuelle accident". Vous devez cependant vous assurer que vous êtes bien assurés en Responsabilité Civile.

Vous pouvez et souhaitez soutenir l'école de votre enfant ?

Les familles et les entreprises ont la possibilité de contribuer davantage en soutenant l'école et les projets qu'elle mène à travers des dons défiscalisés au FADEC (Fond d'aide au développement de l'Enseignement Catholique)

Tarifs 2023 -2024	Somme mensuelle
<p><u>Les frais de scolarité</u></p> <p>Ils financent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remboursement des emprunts liés à l'immobilier. - Les cotisations départementales : charges de direction, fonctionnement des services de l'Enseignement catholique, solidarité. 	<p>43.90€</p> <p>somme appelée par mois/enfant/10 mois + 3 enfants : 39.90 €</p>
<p><u>Les frais de catéchèse et culture chrétienne</u></p>	<p>1,60€</p> <p>16€ appelés en une seule fois au mois de septembre, pour les enfants de CE et CM</p>

Le temps périscolaire

	Vous payez	Informations complémentaires.
La Restauration	5.37€/repas	La ville verse, pour les enfants challandais, une subvention destinée à couvrir la dépense réelle.
La garderie	<p>1.05€ / ¼d'heure</p> <p>Forfaits :</p> <p>1 enfant : 66 €* 2 enfants : 94 €* 3 enfants : 114 €* *pour 16 jours de classe</p>	<p>Inscription à la minute ou au forfait, sur demande des familles (voir règlement intérieur)</p> <p>Goûter offert en maternelle</p>

Les +

Restauration : pas de réservation préalable - facturation au réel

Garderie : facturation à la minute - récupérez vos enfants en toute sérénité !

Assurance : Pour chaque enfant, l'OGEC souscrit auprès de la Mutuelle St Christophe, une assurance scolaire et extra-scolaire "individuelle accident". Vous devez cependant vous assurer que vous êtes bien assurés en Responsabilité Civile.

Vous pouvez et souhaitez soutenir l'école de votre enfant ?

Les familles et les entreprises ont la possibilité de contribuer davantage en soutenant l'école et les projets qu'elle mène à travers des dons défiscalisés au FADEC (Fond d'aide au développement de l'Enseignement Catholique)

